

<https://web.sntrscgt.fr/spip.php?article1024>

le 22 mai à l'université de Caen

- VIE DU SYNDICAT - RÉGIONS - Normandie - Actualités -

Date de mise en ligne : mercredi 22 mai 2013

Copyright © SNTRS-CGT - Tous droits réservés

Décisions de l'AG des personnels

A l'appel de l'intersyndicale CGT / SnuACTE / SNASUB / SUD Education et du SNESup, **les personnels de l'Université de Caen**, réunis en Assemblée Générale le mardi 14 mai, **ont condamné la politique budgétaire proposée par la direction et critiqué le projet de loi de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (loi Fioraso)**, qui sera soumis à l'Assemblée Nationale, le mercredi 22 mai prochain.

Face à cette situation locale et nationale dramatique, **l'Assemblée Générale des personnels a décidé d'appeler, le mercredi 22 mai, les collègues :**

- ▶ à faire **grève*** ;
- ▶ à **participer à la prochaine Assemblée Générale des personnels, à 9h00 dans l'amphithéâtre Poincaré (Sciences A) ;**
- ▶ à **se rassembler devant le Phénix à 11h00.**

Et aussi :

- ▶ à **organiser des Assemblées Générales dans les services et les composantes ;**
- ▶ à refuser les heures complémentaires/supplémentaires ;
- ▶ à refuser de participer aux différents dialogues de gestion.

A l'Université de Caen, le changement, c'est maintenant !

* Un préavis de grève pour la journée du 22 mai est déposé par les organisations syndicales et couvre l'ensemble des personnels qui souhaiterait se mobiliser.